

■ **Fondation FONCOUMA**, à Marly, Chemin des Epinettes
8. Nouvelle fondation régie par les articles 80 et ss du CCS. Acte constitutif et statuts du 18.10.2004. But: créer et gérer un fonds servant à la couverture du salaire en cas de maladie et de maternité du personnel de la Résidence Les Epinettes à Marly. Conseil de fondation: Petignat Marcel, de Courgenay, à Marly, président, et Vaudan Arlette, de Leutwil, à Marly, vice-présidente, tous deux avec signature collective à deux avec le secrétaire-trésorier. Pugin Daniel, d'Echarlens, à Marly, secrétaire-trésorier, avec signature collective à deux. Réviseur: Revigest SA, à Marly.
Journal no 4687 du 02.11.2004
(02532394 / CH-217.3.531.992-7)